

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, le VENDREDI 18 NOVEMBRE, à 15 h 06, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SIXIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la salle du conseil municipal, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (séance clôturée à 17 h 58).

### ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE (arrivée à 15 h 34 au rapport n° 22/6-001), Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Karel MAGAMOOTOO, Fernande ANILHA, Christelle HASSEN, Jacqueline PAYET, Philippe NAILLET, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Arnaud HUGUET, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Henriette BABET, Haroun GANY, Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Dominique TURPIN	pour toute la durée de la séance	par Benjamin THOMAS
Marie-Anick ANDAMAYE	jusqu'à son arrivée à 15 h 34 au rapport n° 22/6-001	par Brigitte ADAME
David BELDA		par Monique ORPHÉ
Éric DELORME		par Gilbert ANNETTE
Joëlle RAHARINOSY		par Jacques LOWINSKY
Gérard CHEUNG LUNG		par Christèle BEAUMIER
Alexandra CLAIN	pour toute la durée de la séance	par Jean-François HOAREAU
Aurélie MÉDÉA		par Jean-Max BOYER
Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDI		par Karel MAGAMOOTOO
Michel LAGOURGUE		par Jean-Pierre HAGGAI
Jean-Régis RAMSAMY		par Henriette BABET

### DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé à la nomination de la secrétaire de séance prise dans le sein du conseil municipal. Audrey BÉLIM a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (41 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

## ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	en qualité de	au titre du (de l', de la)	rapport n°
- Sonia BARDINOT	déléguée / Ville	CAUE	22/6-011 et 22/6-012
(*) <b>Éric DELORME</b> (mandataire : Gilbert ANNETTE)	délégués / Ville (titulaire)	Sidélec Réunion	22/6-013
- Jean-François HOAREAU	(suppléant)		
- Jean-François HOAREAU	délégués / CINOR	ÉPFR	22/6-020
- Julie PONTALBA			
- Gilbert ANNETTE			
- Benjamin THOMAS			
(*) <b>David BELDA</b> (mandataire : Monique ORPHÉ)	délégué / Ville	SÉDRÉ	22/6-021
- Érick FONTAINE	délégué / Ville	SHLMR	du 22/6-024 au 22/6-026

CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement	Sidélec Réunion	Syndicat intercommunal d'Électricité du Département de la Réunion (Comité syndical)
CINOR	Communauté intercommunale du Nord de la Réunion	ÉPF Réunion	Établissement public foncier de la Réunion
SÉDRÉ	Société d'Équipement du Département de la Réunion	SHLMR	Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion
(*)	élus absents / représentés		

## DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Marie-Anick ANDAMAYE	arrivée à 15 h 34	au rapport n° 22/6-001
Vincent BÈGUE	parti à 16 h 37	au rapport n° 22/6-002
Audrey BÉLIM	sortie à 17 h 00	au rapport n° 22/6-003
	revenue à 17 h 07	au rapport n° 22/6-005
Sonia BARDINOT (voir élue intéressée : CAUE)	sortis à 17 h 19	au rapport n° 22/6-011
Philippe NAILLET	revenus à 17 h 23	au rapport n° 22/6-012
Jean-François HOAREAU (voir élu intéressé : Sidélec Réunion)	sorti à 17 h 23	au rapport n° 22/6-013
	revenu à 17 h 28	au rapport n° 22/6-015
Gilbert ANNETTE	sorti à 17 h 23	au rapport n° 22/6-013
	revenu à 17 h 29	au rapport n° 22/6-016
Jean-François HOAREAU Julie PONTALBA Benjamin THOMAS (voir élus intéressés : ÉPFR)	sortis à 17 h 34 revenus à 17 h 35	avant le rapport n° 22/6-020 après le vote
Gilbert ANNETTE (voir élu intéressé : ÉPFR)	parti à 17 h 34	avant le rapport n° 22/6-020

**DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE**

(suite)

Monique ORPHÉ	sortie à 17 h 35	avant le rapport n° 22/6-021
	revenue à 17 h 37	au rapport n° 22/6-024
Érick FONTAINE <small>(voir élu intéressé : SHLMR)</small>	sorti à 17 h 37	avant le rapport n° 22/6-024
	revenu à 17 h 40	après le vote du rapport n° 22/6-026
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	sortie à 17 h 43	au rapport n° 22/6-029
	revenue à 17 h 48	au rapport n° 22/6-034

**OBJET      Rapport sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable pour 2022**

---

Le rapport développement durable est un rendez-vous annuel répondant aux obligations posées par l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) qui soumet les collectivités territoriales de plus de cinquante-mille habitants à l'obligation de présenter, préalablement au débat sur le budget, un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ce rapport permet de présenter les actions entreprises par la collectivité en matière de développement durable et d'illustrer la contribution de la Ville de Saint-Denis aux défis nationaux, européens et internationaux dans ce domaine.

Il met ainsi en lumière les actions responsables les plus significatives réalisées par les services de la Ville au travers du prisme des cinq finalités du développement durable :

- lutter contre le changement climatique et en faveur de la protection de l'atmosphère
- préserver la biodiversité, les milieux naturels et les ressources
- renforcer la cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations
- permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- favoriser les dynamiques de développement suivant des modes de production et consommation responsables

Chacun de ces axes est illustré au travers des sept thématiques suivantes définies par la Ville pour embrasser au plus près l'exercice des compétences municipales :

- mobilité,
- biodiversité, espaces verts et nature,
- maîtrise de l'énergie, réduction des gaz à effet de serre,
- consommation et production responsables,
- lutte contre les discriminations et réduction des inégalités,
- participation citoyenne,
- épanouissement et bien-être.

Je vous demande de prendre acte du rapport sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable qui vous est présenté en annexe.

**Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.**

**OBJET**      **Rapport sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable pour 2022**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°22/6-002 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre MARCHAU - 3ème adjoint au nom des commissions « Ville Ecologique » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**(pas de vote)**

Prend acte du rapport sur la situation de Saint-Denis en matière de développement durable pour 2022.

# RAPPORT

## Développement Durable

2022



Le lundi 9 août 2021, le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) publiait un rapport des plus alarmants, alertant sur l'accélération du changement climatique et ses graves implications : événements météorologiques plus fréquents et plus intenses, dépassement du seuil de réchauffement mondial de +1,5° entre 2021 et 2040, probabilités de « points de bascule »...autant d'éléments qui nous appellent collectivement à réagir au plus vite et de manière forte pour limiter notre impact sur le réchauffement climatique.

La ville de Saint-Denis a donc à cœur de relever ces défis et s'efforce de mener une politique verte, solidaire, au plus près des préoccupations des dionysiens, afin de s'inscrire dans une démarche plus globale de développement durable. Elle conduit, au travers de ses politiques municipales et de son projet urbain, l'ambition d'un développement équilibré de son territoire. En effet, en tant que chef-lieu de la Réunion et plus grande commune de l'outre-mer français, la ville est directement concernée et pleinement actrice de cette transition. À cet égard, elle construit, en lien avec ses partenaires, les conditions d'une transition écologique et d'un modèle de ville durable qui concilie les exigences d'une

solidarité qui rassemble, d'un développement responsable et d'un vivre-ensemble apaisé. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, plusieurs solutions, services, projets ont été réfléchis et mis en place durant l'année passée, en lien avec les axes forts du projet municipal : l'écologie, la fraternité, la citoyenneté ou encore la jeunesse. Mais les acteurs d'une ville durable, ce sont aussi et surtout ses habitants : ainsi, la Ville de Saint-Denis, dans une démarche de concertation et de démocratie participative, a fait appel aux dionysiens pour qu'ils puissent se faire entendre et agir directement pour une transition écologique, partagée et solidaire.

En présentant les actions menées sur le territoire de la Ville de Saint-Denis, le rapport est une occasion et un rendez-vous annuel pour rendre compte aux dionysiens de ce qu'a fait la Ville en matière de développement durable. Il constitue une synthèse de l'action conduite par la Collectivité en montrant la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions mais également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la Collectivité et celui des services municipaux.

# LE RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport développement durable est un rendez-vous annuel répondant aux obligations posées par l'article 255 de la loi n°2010 788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) qui soumet les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants à l'obligation de présenter, préalablement au débat sur le budget, un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ce rapport permet de présenter les actions entreprises par la collectivité en matière de développement durable et d'illustrer la contribution de la Ville de Saint-Denis aux défis nationaux, européens et internationaux dans ce domaine.

Il met ainsi en lumière les actions responsables les plus significatives réalisées par les services de la Ville au travers du prisme des cinq finalités du développement durable :

- Lutter contre le changement climatique et pour la protection de l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, les milieux naturels et les ressources
- Renforcer la cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Favoriser les dynamiques de développement suivant des modes de production et consommation responsables

L'objectif n'est pas l'exhaustivité, mais la mise en cohérence des politiques publiques en matière de développement durable pour éclairer les décisions du débat d'orientations budgétaires.

Les actions présentées se liront au regard des 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) définis dans l'Agenda 2030 des Nations Unies adopté en septembre 2015 :  
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



# 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**ODD 1 - Pas de pauvreté** : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

**ODD 2 – Faim zéro** : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

**ODD 3 – Santé et bien-être** : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

**ODD 4 – Éducation de qualité** : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

**ODD 5 – Égalité entre les sexes** : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

**ODD 6 – Eau propre et assainissement** : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

**ODD 7 – Énergies propres à un coût abordable** : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

**ODD 8 – Travail décent et croissance économique** : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

**ODD 9 – Industries, innovations, infrastructures** : bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

**ODD 10 - Inégalités réduites** : réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

**ODD 11 – Villes et communautés durables** : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

**ODD 12 – Consommation et production responsables** : établir des modes de consommation et de production durables

**ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques** : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

**ODD 14 – Vie aquatique** : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

**ODD 15 – Vie terrestre** : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

**ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces** : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

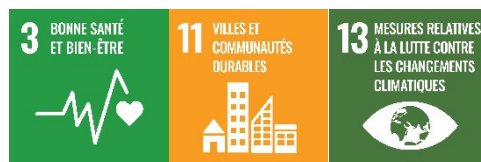
**ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs** : renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

# 1

## Saint-Denis, engagée dans la promotion des mobilités durables



Les ODD prioritairement concernés :



**Être une ville durable, c'est proposer aux dionysiens des moyens de transports alternatifs, alors même que 60% de leurs déplacements se font en voiture, souvent pour des distances inférieures à 3 km. En développant des mobilités plus actives et plus vertes, et donc en limitant la pollution sonore et aérienne engendrée par les 85 000 véhicules qui la traversent quotidiennement, Saint-Denis veut améliorer le cadre de vie de chacun à travers plusieurs axes.**

**Pour répondre aux engagements d'une ville dynamique en matière de promotion et développement des mobilités douces, Saint-Denis engage des actions pour réguler la présence des voitures en ville.**

## **La pratique du vélo et des mobilités actives encouragée**

---

**La ville de Saint-Denis s'attache à améliorer les conditions de circulation pour les vélos, mobilité d'avenir qui allie activité physique et préservation du climat. L'objectif est de laisser la possibilité aux usagers de traverser le territoire de Saint-Denis sans discontinuité et en sécurité, et ce notamment en passant des 30km de pistes actuelles à 60km.**

Saint-Denis accueille en moyenne journalière 85 000 véhicules arrivant de l'Est et de l'Ouest, dont plus de 80% d'entre eux restent sur le territoire et supporte intra-muros des trafics très denses aux heures de pointe. L'automobile est omniprésente, avec dans ses bagages : le bruit, la pollution aérienne, sonore et un bilan carbone négatif.

Afin d'opérer au changement de comportement et aider à l'adhésion aux alternatives de la voiture particulière, la ville met en œuvre une large palette d'actions : la limitation de la vitesse dans certains quartiers de la ville, le développement du plan vélo et l'amélioration de l'offre de transport en commun dans sa dimension intermodale, comme avec l'implantation de la ligne téléphérique Chaudron-Bois de Nèfles.

En parallèle, la ville s'engage dans une vision de *Saint-Denis ville du quart d'heure* et s'inscrit dans une logique de développement durable et de respect de l'urbanisme écologique, elle vise à remettre l'humain au centre de la ville. L'idée est de faire cohabiter les infrastructures de la ville et la nature, ainsi que d'offrir une qualité de vie aux citoyens par des déplacements raisonnés et fluidifiés vers des services.

Dans ce cadre, les usagers et les associations de la ville ont été concertés afin de co-construire les projets.

Le Plan vélo communal 2020-2026 met en place des actions favorisant la pratique du cycle. Il repose sur 3 grandes orientations :

- Mettre à disposition les infrastructures nécessaires :

D'une part, en rénovant le tissu existant (30 km) avec les réparations de piste sur le Boulevard sud et la mise en coloration ocre de 12 km d'aménagements cyclables , d'autre part, en créant un maillage affiné du réseau cyclable ( 2 km de plus en 2022 avec un objectif de 30 km supplémentaires en 2026) et en mettant à disposition des emplacements avec arceaux pour permettre le stationnement .

A cela s'ajoute la création de zones apaisées et limitées à 30 km/h afin d'assurer la mixité fonctionnelle des déplacements et la cohabitation des usagers dans de bonnes conditions de sécurité. Il s'agit d'un aménagement qui est donc favorable aux piétons mais aussi aux cyclistes, la vitesse modérée

des véhicules permet un partage de la chaussée sans nécessairement recourir aux pistes/et bandes cyclables. Des zones 30 ont été réalisées sur le secteur de la Source, le secteur Marcadet et le secteur Vauban et devraient voir le jour sur le secteur du Chaudron (au travers du programme RUCH) et sur le secteur du Centre-ville.

Sur le centre-ville, une préfiguration a commencé au travers de la mise en place d'une signalisation facilitant les passages des cyclistes aux feux rouges. Ces panneaux M12 ont été installés sur la rue de Paris, la rue Général de Gaulle et la rue d'Après.

La Municipalité souhaite de manière globale faciliter les déplacements des modes actifs en lançant prochainement un schéma directeur de jalonnement cyclable.

- S'appuyer sur les partenaires experts du domaine :

La topologie du territoire pouvant être un frein à l'usage du vélo, la Ville a contribué à la mise en place d'un matériel vélo **à assistance électrique** en libre-service par des opérateurs. En 2021, le centre-ville dionysien dispose alors de 4 stations en expérimentation. En 2022, la ville lance un appel à Manifestation d'intérêt pour la mise en place d'une dizaine de stations supplémentaires afin de couvrir au mieux le territoire.

La CINOR fait en parallèle une expérimentation d'offre VAE en location longue durée.

Pour compléter les attentes, la ville met à disposition ses *données vélos* afin d'accompagner le déploiement de l'application GEOVELO par le SMTR, qui contribuera aussi à l'usage de ce mode alternatif.

La modernisation du réseau de transport en commun géré par la CINOR s'accompagne de dispositifs pour les usagers du cycle : le téléphérique est en mesure d'accueillir un vélo en cabine et les stations se sont équipées d'emplacements de stationnement pour les vélos.

- Sensibiliser tous les publics :

Le changement de comportement doit s'opérer dès le plus jeune âge, c'est pourquoi la ville a mis en place dans 9 écoles le *Savoir Rouler à vélos* qui a pour objectif d'apprendre la pratique du vélo et d'inciter à son usage. Afin de toucher un public plus large, des rendez-vous vélos (salon de l'écologie, randonnées, dimanche ô barchois) sont organisés pour permettre des moments de partage dionysiens sur cette thématique.

La ville, dans sa démarche de proximité et d'éco-responsabilité, accompagne les initiatives telles que la mise en place d'ateliers de réparation vélo pour le grand public par des associations.

En interne, elle a proposé en 2022 un programme Ambassadeur Mobilités actives aux volontaires des services civiques. Cette formation théorique et pratique avait pour but de les former aux bienfaits de la marche et du vélo afin qu'ils puissent faire rayonner ce message autour d'eux.

## Des transports en commun en développement

Le premier téléphérique urbain de la Réunion « Papang », avec ses 46 cabines de dix places assises, accueille depuis janvier 2022 les voyageurs sur les 2,7 kilomètres de ligne reliant le Chaudron à Bois de nèfles. Grâce à ce nouveau mode de transport propre et non routier, la Ville poursuit son objectif de réduire le nombre de véhicules traversant le chef-lieu en créant ainsi des alternatives au tout voiture. Bien plus qu'un mode de transport, le Papang a été intégré dans le plan d'aménagement de la ville et est directement connecté au TCSP (Transport en Commun sur Site Propre) pour faciliter la relation entre les différents quartiers, ouvrant ainsi des nouvelles perspectives économiques. Ce moyen de transport permet à notre île d'économiser 100 tonnes de Co2/par an. En terme de consommation électrique, le Papang est 50 fois moins énergivore qu'une voiture. Au-delà d'être le premier réseau téléphérique urbain de la Réunion, il est également le premier au niveau ultra-marin et même national.

Au total la ligne comprend 5 stations, reliant Bois de Nèfles au quartier du chaudron en moins de 15 minutes.

En révolutionnant la question du mode de transport, la Maire de Saint-Denis souhaite également casser les stéréotypes en proposant une nouvelle alternative à tous les réunionnais attachés à leur véhicule.

### # Le Bus gratuit de 6 à 22 ans



La gratuité des transports fait partie de la politique mobilité de la Ville de Saint-Denis et a aussi pour ambition de favoriser des modes de déplacement alternatifs, respectueux de l'environnement et capables de dynamiser l'utilisation des transports en commun tout en développant l'autonomie des usagers. Au même titre que le plan vélo, qui encourage une mobilité douce et responsable, la gratuité des transports en commun œuvre en faveur de notre

environnement : lutter contre le changement climatique en limitant les émissions individuelles de gaz à effet de serre. Permettre aux jeunes de se déplacer librement les sensibilise à prendre part à cette révolution écologique et sociale des mobilités.

Depuis 2015, la Ville de Saint-Denis a mis en place le dispositif innovant et solidaire « Bus Gratuit ». Ce dispositif déjà en place en faveur des moins jeunes de 20 ans s'est étendu en depuis mars 2022. Tous les jeunes de 6 à 22 ans peuvent ainsi se déplacer gratuitement sur le territoire via le réseau de transport en commun CITALIS.

Le renforcement de cette mesure permet aux jeunes volontaires de moins de 26 ans de prendre part concrètement aux actions bénévoles, caritatives et d'intérêt général sur l'ensemble du territoire dionysien et sur des sujets et projets qui les concernent directement : les impliquer sur leur territoire dans leurs démarches d'éducation, d'insertion dans le monde professionnel, culturel, etc.

## # Des voies réservées aux Bus

Afin de rendre cet engagement efficace, la Ville a mis en place un nouveau système afin de pouvoir donner la priorité aux bus et ainsi faciliter les déplacements des Dionysiens.



# 2

## Saint-Denis, belle, verte et nature



Les ODD prioritairement concernés :



**Préservation de la faune et de la flore, rafraîchissement par le sol et l'ombrage, captation du carbone, filtrage de l'air, absorption des eaux de ruissellement, diminution du bruit, espaces verts ouverts à tous, cadre de vie esthétique et agréable...les bénéfices de la nature en ville sont nombreux. C'est pourquoi la ville mène une politique engagée dans le verdissage de ses quartiers et la protection de sa biodiversité.**

**De plus, une ville durable, c'est aussi une ville propre qui gère ses déchets de façon éco-responsable. La municipalité comme les habitants ont un rôle à jouer. Consciente de l'enjeu, la ville de Saint-Denis a mis en place un plan propreté et encourage les initiatives citoyennes.**



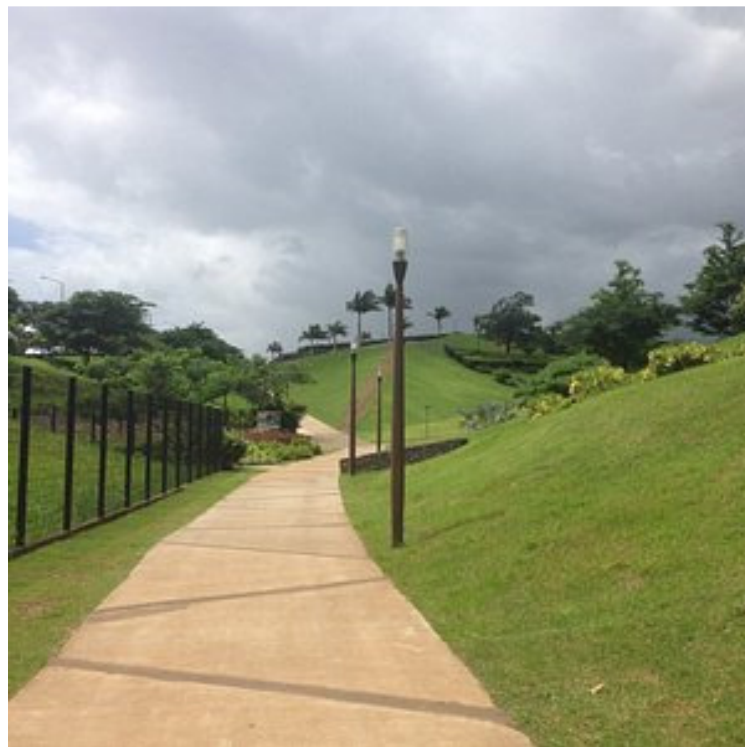
# Une politique ambitieuse en faveur du développement de la nature en ville

## ► Une dynamique forte de créations d'espaces verts

Renforcer la place de la nature en ville constitue l'un des axes structurants de l'action de la Ville de Saint-Denis, pour améliorer son empreinte écologique comme pour contribuer au bien-être de ses citoyens. Un objectif partagé avec les habitantes, comme le démontre leur engouement pour les jardins partagés et familiaux. C'est pourquoi la municipalité a déjà mis en œuvre des actions concrètes de végétalisation de l'espace public, comme la création de nouveaux jardins et parcs, l'encouragement et le développement des jardins collectifs, le développement de l'agriculture urbaine, etc.

## # **Projet 1 arbre, 1 naissance**

En 2022, dans le cadre du projet « *Un arbre une naissance* », des arbres ont été plantés sur une surface de près de 16 410 m<sup>2</sup>. Pour chaque venue au monde, une espèce endémique ou exotique non envahissante est plantée. L'objectif est de créer des îlots végétalisés type « forêt urbaine » qui rassembleront un total de 12 000 arbres ou arbustes. La grande variation d'espèces plantées permettra d'embellir nos espaces verts tout en captant une partie du CO<sub>2</sub> émit par la ville, en favorisant le développement de la biodiversité et en créant des espaces ombragés propices à la détente. La Ville s'attache à conserver cette biodiversité en terme de nombre d'essences diverses mais aussi de biodiversité génétique.



## # La réhabilitation du square Labourdonnais

Saint-Denis s'est engagée dans une démarche volontaire et affirmée de réappropriation de son front de mer, de plantation d'arbres et de verdissement de son territoire.

La réhabilitation du square Labourdonnais s'inscrit dans la requalification de l'entrée de Ville. Il s'agit d'une part d'être en phase avec la loi « Climat et résilience », qui tend à limiter l'artificialisation et favoriser les systèmes de lutte contre le carbone, par exemple en plantant des arbres. Le projet se veut précurseur en matière de végétalisation car on est en entrée de ville. D'autre part, ce projet revêt une triple dimension : culturelle, économique et événementielle. Il offrira la possibilité d'avoir un espace sécurisé pour des événements éphémères, des activités artistiques, culturelles et économiques. Il s'inscrit dans une réelle démarche de végétalisation, de reconquête et de réappropriation du front de mer. Le Barachois est un espace majeur et historique, où la Ville doit redonner toute sa place à la nature.

## # Le permis de planter

La Ville a instauré depuis février 2022 le « Permis de planter ». Ce projet, novateur à La Réunion, avait germé avant même la loi dite « Climat et Résilience » de 2021, dont un article consacre la possibilité pour les collectivités locales d'accorder des occupations temporaires du domaine public à titre gratuit, pour les projets participant au développement de la nature. Le Permis de planter permettra à tous ses détenteurs d'embellir et d'entretenir son espace de vie proche, en faisant des propositions de plantations sur des lieux prédéfinis par la ville, tout en respectant le bon usage de la rue.



## Une ville propre et des espaces verts durablement gérés

---

### # Opération Nétoy Nout Vil

L'opération « Nétoy Nout Vil » a fait son retour à Saint-Denis pour une 3ème édition programmée au mois d'Avril.

L'objectif : sensibiliser et inciter les familles à vider leur cour pour contribuer à la lutte contre la dengue et, plus largement, apprendre à mieux jeter et mieux trier pour préserver l'environnement et le cadre de vie des Dionysiens. L'Association ADRIE est venue compléter le travail de la ville et de la CINOR en proposant un atelier recyclage des déchets informatiques et électroménagers.

### # Une convention avec Citéo pour trier les déchets abandonnés

La Ville de Saint-Denis a autorité pour assurer les prestations de nettoyage sur le domaine public. Elle assure pour cela le nettoyage du domaine urbain : les chaussées, les voiries, les places, les parcs et les jardins. Soucieuse de se réinventer pour penser et construire l'avenir, elle souhaite mobiliser davantage la population sur l'importance du respect de l'environnement. C'est pourquoi la commune s'est engagée auprès de Citéo pour trier les déchets abandonnés sur la voie publique. Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans avec possibilité de renouvellement par tacite reconduction pour une durée similaire.

## Une biodiversité animale et végétale protégée

---

### # Inauguration d'un éco-pâturage en partenariat avec la CINOR

Faire un pas avant pour préserver notre biodiversité, c'est la volonté première de la ville de Saint-Denis et de la CINOR. Pour redonner vie à la rivière Saint-Denis, un cheptel d'une quinzaine de cabris a pris place à ses abords. Le but : sauver l'écosystème grâce à cet éco-pâturage. L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des berges de la rivière Saint-Denis. Le pâturage des cabris par zones délimitées permet d'éradiquer les espèces végétales envahissantes qui peuvent avoir des conséquences sur la biodiversité et le fonctionnement des milieux aquatiques. Les cannes fourragères, par exemple, envahissent la rivière Saint-Denis depuis un certain temps, et empêchent l'eau de s'écouler normalement jusqu'à la mer. L'acquisition de 15 cabris par la municipalité permet d'utiliser ces bêtes comme débroussailluse naturelle dans le but de redonner vie à la rivière et à tout ce qui en découle. Cette action s'est réalisée en partenariat avec l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des Rivières du Nord (AAPPMA-RN).



## # Les Jours de la Nuit

La ville a renouvelé en 2022 sa participation à l'opération « Jours de la Nuit » pilotée par le Parc National de La Réunion. A cette occasion, de nouveau plus de 1800 luminaires ont été éteints sur la période du 6 avril au 5 mai, dans plusieurs monuments et bâtiments publics dont la cathédrale ou le monument aux Morts, mais aussi sur un grand nombre d'axes routiers comme la rue de Paris ou l'Avenue de la Victoire. C'est avant tout un objectif de sensibilisation aux effets de la pollution lumineuse qui est poursuivi. La pollution lumineuse affecte deux oiseaux endémiques de La Réunion, le pétrel de Barau et le pétrel Noir de Bourbon. Afin de sensibiliser les Réunionnais à la protection de ces oiseaux endémiques dès le plus jeune âge, la Ville de Saint-Denis accompagne la SEOR dans son opération de lâcher de pétrels qui a eu lieu avec 5 classes de primaires de Saint-Denis.





### # **Renouvellement du partenariat avec le Parc National des Hauts**

Saint-Denis s'est engagée depuis 2016 en faveur d'un projet de territoire partagé en adhérant à la charte du Parc National de La Réunion. Objectif : travailler ensemble pour valoriser et préserver la biodiversité dans les zones les plus sensibles de Saint-Denis et favoriser la transition écologique. La Ville a renouvelé le 31 mai 2022 son partenariat avec le Parc National de La Réunion pour une durée de 5 ans. Cette convention renforce les actions de végétalisation déjà menées pour l'amélioration du cadre de vue des habitants de la ville tout en renforçant les actions de sauvegarde du patrimoine naturel dionysien en luttant contre les espèces exotiques envahissantes.

### # **Un rucher pédagogique au Butor**

Ville verte et agricole, Saint-Denis fait de la relocalisation de la production alimentaire un axe fort de sa politique. Par le biais du projet PRUNEL, la Ville met en œuvre plusieurs projets d'agriculture urbaine sur son territoire, notamment au Butor, où un rucher pédagogique pour promouvoir la biodiversité y a été installé.

Ce projet global d'agriculture urbaine vise également à répondre à l'amélioration du cadre de vie des riverains. Le miel produit sera récolté et distribué lors d'ateliers animés à destination des écoles et associations du quartier, parfaite occasion de sensibiliser la population au rôle de l'abeille, à la préservation des insectes pollinisateurs et plus largement de la biodiversité.

Au-delà des ruches, ce projet agricole vise également à la mise en place d'une micro ferme urbaine maraîchère dans un parking souterrain abandonné et faire ainsi d'un endroit délaissé un espace plein de vie. Les jardins collectifs urbains restent encore et toujours au cœur du projet.

Géré par l'association AAPEJ, le rucher du Butor est le premier, mais d'autres suivront. Le prochain sur la liste devrait se situer dans le quartier de Domenjod.



### # **Le 1er compost en bas d'immeuble**

C'est au cœur du quartier des Camélias que le premier compost partagé a été inauguré début 2022. L'ensemble des habitants de la cité Jules Ferry peuvent ainsi utiliser quatre bacs de tri de compost au sein de leur résidence.

Au-delà de l'aspect humain important, le compost répond à une problématique environnementale. Pour rappel, le compost permet de transformer nos déchets organiques en ressource ainsi qu'en engrais biologique.

# 3

## Saint-Denis face aux défis de la transition énergétique



Les ODD prioritairement concernés :



**La maîtrise des énergies est un des leviers majeurs de la lutte contre le réchauffement climatique. Ainsi, en tentant de réduire sa consommation énergétique et en s'orientant vers la production d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables, la Ville s'engage à lutter contre le réchauffement climatique, préserver les ressources naturelles et réduire ses rejets de Co2.**

## La lutte contre le gaspillage énergétique, une priorité

**A l'heure où la production électrique réunionnaise est encore issue à près de 70% d'énergies fossiles, Saint-Denis, Ville écologique, poursuit et accélère son programme de rénovation de l'éclairage public, initié il y a une quinzaine d'années. Objectif : réduire de moitié la consommation électrique liée à l'éclairage public de la commune, en modernisant un tiers de ses 18 000 points lumineux.**

### ► La modernisation progressive du réseau d'éclairage public

Composé de 18000 points lumineux, le réseau d'éclairage public de la Ville fait l'objet d'opérations annuelles visant à la rénovation de l'ensemble de ses installations.

La Ville de Saint-Denis est engagée depuis 3 ans dans un programme de travaux, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2024.

La Ville de Saint-Denis a choisi d'installer des luminaires à LED nouvelle génération, en suivant les caractéristiques imposées par EDF et le Feder (température de couleur, puissance, fonctionnement des éclairages par horloge astronomique pour maîtriser l'allumage et l'extinction, garantie constructeur, etc.). L'orientation de l'éclairage, dirigé uniquement vers le bas, participera par ailleurs à la réduction de la pollution lumineuse de la ville. Tous ces luminaires sont connectés, et pilotables depuis une plateforme de télégestion. Cette technologie permet de connaître l'état de chaque point lumineux en temps réel mais aussi de réaliser des économies supplémentaires, par exemple en programmant l'abaissement de la puissance d'éclairage la nuit. Il sera également plus facile d'éteindre les luminaires durant la saison délicate d'envol des pétrels.

Profondément engagé en faveur de l'écologie, Saint-Denis favorise pour ce plan les luminaires de fabrication européenne, moins consommatrice d'énergie fossile.

Avec ces remplacements, Saint-Denis améliore donc sa maîtrise de l'énergie, en faveur de l'écologie, et d'une réduction de son empreinte carbone, via une réduction du « pic de la marmite à riz ». En effet, en début de soirée, La Réunion observe un pic de consommation électrique, dont l'absorption oblige souvent EDF à mettre en route ses centrales à énergies fossiles.





## Des énergies renouvelables en essor

---

**La ville de Saint-Denis œuvre à la production d'électricité plus verte, en développant notamment l'implantation de centrales photovoltaïques.**

### # Mise en service de la nouvelle centrale photovoltaïque implantée sur le complexe sportif de Champ Fleuri

Depuis le 26 avril 2022 : 2 269 mètres carré de panneaux photovoltaïques recouvrent les gradins de la piste d'athlétisme et les dojos du complexe sportif. A ce jour la ville compte 3 sites de productions d'énergie photovoltaïque :

- Gymnase de la Montagne
- Toiture du garage municipal
- Complexe de Champ Fleuri

Ces sites permettent d'atteindre une puissance totale de 8MWc équivalente à l'alimentation électrique de 4 000 familles.

D'autres sites ont été identifiés dans le cadre d'appels à projets aux deux extrémités de la ville. La ville a l'ambition de poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets, afin de réduire de manière conséquente la production d'électricité carbonée des dionysiens.



# 4

## Saint-Denis, vers une consommation et production responsables



Les ODD prioritairement concernés :



**Aujourd'hui, il semble essentiel de modifier collectivement nos modes de consommation et de production, afin d'aller vers un système plus durable, tourné vers l'économie circulaire. Cela passe par la lutte contre le gaspillage mais également par la revalorisation et le tri, afin de se prémunir de la pollution directe que constituent les rejets de déchets dans la nature et de diminuer l'impact environnemental de nos consommations et productions. De plus, consommer et**

**produire de façon responsable, c'est aussi soutenir les entreprises locales et les circuits courts.**

## **La lutte contre le gaspillage encouragée**

Ville écologique, Saint-Denis soutient le développement de projets favorisant la consommation raisonnée et le développement durable

### **# Ouverture d'un atelier de réparation de vélos**

Le 17 septembre, la ville a offert à VéloKlinik un local situé rue Nicole de la Serve au sein de l'école primaire Les Camélias.

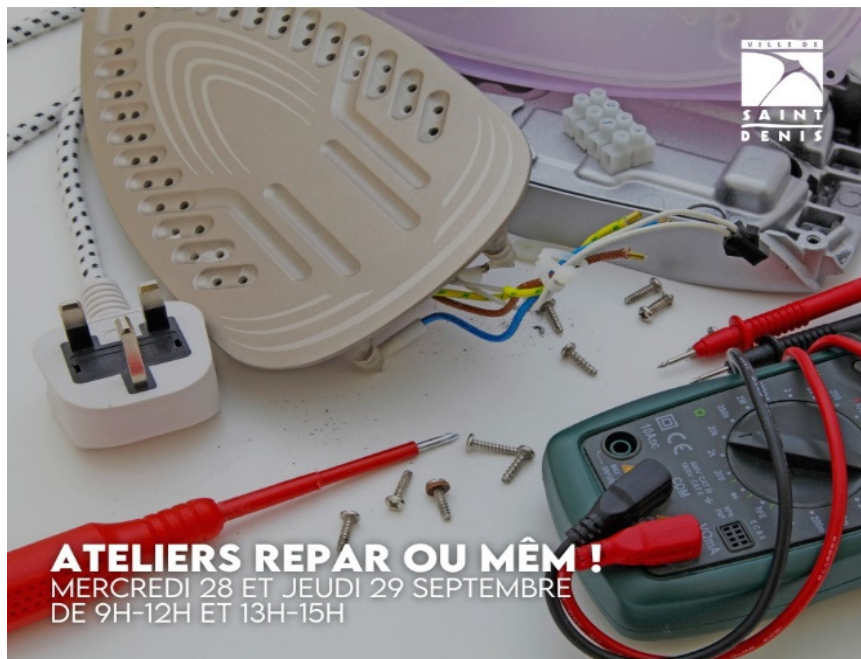
Le but ? Faire réparer son vélo ou apprendre à le faire soi-même grâce à des outils, pièces et conseils avisés de bénévoles. Depuis 2020, des ateliers participatifs sont proposés tout au long de l'année aux Dionysiens de manière gratuite, libre et itinérante.

La dotation d'un espace dédié permet désormais une meilleure organisation, gestion du stockage et la mise en place de formations. L'association Ekopratik, qui porte le projet, espère développer les valeurs humaines et écologiques de chaque Dionysien.



### **# Mise en place d'ateliers "Repar ou mêm"**

Des ateliers gratuits ont été mis en place par la ville de Saint-Denis, en partenariat avec l'ADRIE, les 28 et 29 septembre, afin d'aider les dionysiens à réparer eux-mêmes leurs appareils électriques : cafetière, grille-pain, etc



## Une économie de proximité en développement

### # Convention de partenariat avec la SAFER

Le 21 janvier 2022, la ville a signé une convention de partenariat d'une durée de 5 ans avec la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de La Réunion afin de favoriser la production agricole locale / de l'accompagner dans la mise en œuvre de son projet de ville agricole. La ville a en effet décidé d'opérer un retour vers une meilleure autonomie alimentaire en développant les circuits courts et en encourageant une agriculture bio ou raisonnée, afin notamment d'alimenter les cantines et certaines associations en fruits et légumes issus d'une forme d'agriculture plus vertueuse.

Saint-Denis, afin d'encourager la consommation et la production locale, a mené diverses actions en 2022 pour soutenir les entreprises et commerces dionysiens :

### # Accompagnement des entreprises dans les Ecobox

La ville a continué cette année à soutenir les primo-entrepreneurs des Ecobox, notamment en gérant les équipements (fleurissement, embellissement, signalétique...). Ces dispositifs, en plus de permettre aux entrepreneurs dionysiens de se lancer dans des conditions favorables, donnent la possibilité aux consommateurs de satisfaire leurs besoins essentiels à une courte distance à pied ou à vélo de leur domicile.

### # Organisation de plusieurs manifestations de proximité :



# 5

## Saint-Denis, ville engagée dans la réduction des inégalités et la lutte contre les discriminations

Les ODD prioritairement concernés :



**Selon l'ONU, le développement durable, c'est également garantir une qualité de vie acceptable, un système équitable et l'épanouissement de chacun. Ainsi, il est primordial de lutter contre les inégalités et les discriminations et de favoriser la cohésion sociale, afin de créer une ville sociale, fraternelle et solidaire. Saint-Denis, aux côtés de ses partenaires, s'inscrit pleinement dans cette dynamique et met en œuvre des politiques inclusives, pour permettre à chaque dionysien, quel que soit son âge, son sexe ou sa situation sociale, de vivre et d'évoluer dans un environnement épanouissant.**

## La lutte contre la précarité, une priorité

La ville s'est engagée dans une démarche volontariste afin d'accompagner les personnes les plus fragilisées par la crise économique et sociale.

### # La lutte contre le mal logement

Selon les dernières données INSEE (2017), 38% des réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté. Face à l'ampleur de ce problème, la ville mobilise les moyens nécessaires afin de sortir les publics vulnérables de leur situation de grande pauvreté.

Quelques chiffres :

120 personnes prises en charge dans un accueil de jour en 2022.

23 places d'accueil de nuit disponibles

### # La semaine de la fraternité et des solidarités



A l'occasion de la semaine de la fraternité des solidarités qui s'est tenue du 10 au 15 octobre, la ville a mis en place un village itinérant d'accès au droit qui s'est déplacé dans plusieurs quartiers de la ville.



## # Les journées nationales d'action contre l'illettrisme

La ville a participé à la 9e édition des journées nationales d'action contre l'illettrisme. Qui ont eu lieu du 7 au 17 septembre. Pour l'occasion, la ville de Saint-Denis a organisé une journée spéciale à la médiathèque François Mitterrand avec plusieurs organismes et partenaires, comme l'ADRIE, la FEDEP, le Rectorat ou encore le CAP afin de mettre en valeur les actions mises en place sur le territoire.

Saint-Denis offre également la possibilité à ses propres agents de se former pour lutter contre l'illettrisme. C'est le cas aujourd'hui de 16 agents qui ont atteint le niveau 2 sur 4 de la formation.





## Un soutien à l'insertion professionnelle et pour l'accès à l'emploi

L'accès à l'emploi et aux formations diplômantes, fondements d'une ville plus ambitieuse et fraternelle, représentent d'importants enjeux à la Réunion, où 13% des chômeurs ont moins de 25 ans et 30% sont sans diplôme (Source Pôle Emploi juin 2020). Consciente de cette situation, la Ville de Saint-Denis souhaite faciliter l'insertion des Dionysien.n.es rencontrant des difficultés sociales et ou professionnelles. Une démarche partenariale est privilégiée notamment avec les collectivités (Département, Région, Cinor) et les administrations dont l'économie et l'insertion sont de leurs responsabilités et missions directes. Dans un contexte de crise qui complexifie le marché de l'emploi et amplifie la précarité des citoyens, la Ville de Saint-Denis co-construit des parcours d'insertion dans une approche systémique, afin de faciliter l'accès à des structures d'insertion et/ou de formation qui peut être un premier pas important pour une insertion dans la société et éventuellement vers l'entrepreneuriat.

### # Forums de l'insertion et job dating

La Ville a organisé en partenariat avec Pôle Emploi et la Sodiparc les journées de l'emploi en hyper proximité, le lundi 07 Mars 2022.

Le 31 mai, la ville a organisé un forum de l'insertion et de l'emploi en partenariat avec la CCIR, le CNARM et la chambre des métiers.

Le 22 septembre, a été organisé en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale le forum de l'insertion pour les métiers en uniformes.

Le but est de faciliter les rencontres et les échanges entre les différents acteurs, que ce soit employeurs, organismes de formation ou encore demandeurs d'emploi, en se regroupant sur une même journée dans un lieu populaire.



## # Forum de l'alternance

Le 20 mai 2022, la ville a organisé un forum de l'alternance dans le cadre de la convention travail signée avec Pôle emploi. Objectif : aider les jeunes travailleurs alternants à trouver une entreprise.

## Une ville exemplaire dans l'inclusion des personnes en situation de handicap

**La ville a fait le choix d'accompagner la thématique importante qu'est le Handicap. Elle s'engage pour sensibiliser les habitants à ces problématiques et pour permettre aux personnes concernées d'évoluer dans un cadre de vie adapté et de s'insérer sur le marché du travail :**

# **Organisation de journées thématiques** telles que la Journée de l'Autisme ou la Journée Handi-Kapab

## # Un espace Editions Jeunesse Accessible

Le taux d'illettrisme s'élève à 23 % à La Réunion, contre 7 % en métropole. On compte par ailleurs 80 % de personnes illettrées parmi le public sourd et malentendant.

Pour contrer ces chiffres et tenter d'enrayer ce fléau, Saint-Denis, s'engage activement dans la lutte contre l'illettrisme et dans la lutte contre les discriminations :

- Son arme : la lecture, par ailleurs grande cause nationale de l'année
- Son ambition : mettre la lecture au cœur de la vie de tous les Dinoyens en portant une attention plus particulière aux plus jeunes et à celles qui en sont éloignés.

Saint-Denis, a inauguré à la médiathèque François Mitterrand un dispositif inédit à La Réunion et en Outre-mer : un espace Editions Jeunesse Accessible (EJA) dédié aux enfants ayant des difficultés de lecture en raison d'un handicap cognitif, sensoriel, intellectuel, comportemental ou neurodéveloppemental. On peut ainsi retrouver des livres en braille, en gros caractère, en langue des signes, en pictogrammes, des livres audios ou encore tactiles.

## Une politique de lutte contre la fracture numérique

L'accès à la technologie étant aujourd'hui devenu quasiment indispensable, la ville de Saint Denis adopte des mesures visant à lutter contre la fracture numérique, qui touche aussi bien les familles les plus démunies que les seniors.

## # Le CCAS offre un ordinateur à 57 familles

57 élèves issus de familles en situation de vulnérabilité bénéficiaires d'ordinateurs issus de la récupération et recyclé fournis par l'Association pour le développement des ressourceries, insertion et environnement. Fidèle à ses convictions écologiques, la mairie a sélectionné des ordinateurs issus de l'économie circulaire.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan de lutte contre la fracture numérique de la Ville. Pour rappel, ce plan a débuté avec la distribution d'ordinateurs aux seniors en 2021 pour lutter contre l'illectronisme.

Cette action sociale remplit plusieurs objectifs : favoriser la réussite éducative et aider à sortir de la fracture numérique. Elle s'inscrit également dans une démarche éco-responsable qui permet de montrer que l'on peut réparer et offrir une seconde vie aux objets et protéger notre environnement. Elle se poursuit avec la remise d'ordinateurs aux enfants de primaire et continuera avec un partenariat entre la CAF, la ville et le CCAS pour mettre à disposition des citoyens en rupture numérique des bornes d'accès gratuits à Internet. 350 familles identifiées par les enseignants se verront au total attribuer un outil informatique afin de lutter contre la fracture numérique.

## Saint-Denis s'engage pour l'égalité des sexes

### # Fanm I bouge dan Kartié

La ville de Saint-Denis, dans sa volonté de promouvoir le sport pour tous, a constaté que les mères s'occupant de leur foyer en journée restaient souvent à l'écart des pratiques sportives. Afin de toucher ce public, la commune a mis en place le dispositif « *Fanm I bouge dan kartié* », qui consiste à proposer des inscriptions directement dans les quartiers, au plus près de ces femmes parfois isolées. Un créneau de 2 heures hebdomadaires qui mixe activités sportives et culturelles leur est proposé.

# 6

## Saint-Denis, ville citoyenne encourageant la participation de chacun



Les ODD prioritairement concernés :



**La ville de Saint-Denis est convaincue que le « vivre-ensemble » constitue la dynamique indispensable pour faire face aux enjeux sociétaux. Chaque dionysien peut ainsi apporter sa contribution pour une ville heureuse, innovante, réactive et solidaire. C'est pour donner la parole à chacun que la Ville de Saint-Denis s'est engagée fortement dans la démocratie participative : un processus qui permet aux**

**habitants de partager leurs idées et de s'impliquer d'avantage dans la vie de leur territoire.**

## L'implication des dionysiens encouragée

Permettre à chaque dionysien de contribuer à la vie de Saint-Denis semble essentiel pour bâtir une ville durable et citoyenne. C'est pourquoi la mairie a tenté durant l'année de développer un système de démocratie participative, basé sur le partage des idées et l'implication de chacun. À travers cette démarche d'hyper-proximité, la ville de Saint-Denis entend coller au plus près des réalités des quartiers. Il s'agit avant tout de permettre aux habitants de développer le faire-ensemble pour mieux vivre- ensemble. L'objectif est également de former les citoyens à la conduite et à la mise en place de projets, qui font sens et qui sont utiles au cœur de leurs propres quartiers.

### # **Le Conseil des Sages**

Donner la parole aux seniors, faire en sorte que les séniors aient pleinement leur place au cœur des Dionysiens est une des priorités de la mandature. Après la mise en place du Plan Sénior en Action - (dispositif qui propose plus de 30 activités, aussi bien sportives, culturelles qu'intellectuelles) - la ville poursuit son engagement avec la mise en place du tout premier Conseil des Sages. Ce nouveau dispositif permet de donner la parole aux aînés afin que leurs expériences et leurs avis soient pris en compte pour améliorer la vie de tous les Dionysiens. Aujourd'hui, le territoire ne compte pas moins de 25 000 seniors et leur nombre ne devrait pas cesser de croître au cours des prochaines décennies



## # Une concertation publique autour de l'école du bonheur

Saint-Denis innove et a lancé une concertation publique pour co-construire son nouveau projet éducatif. Objectif : fédérer les idées de l'ensemble des dionysiens pour imaginer une école du bonheur qui ressemble à leurs attentes et valeurs.



## # Les comités d'action citoyenne

La démocratie participative tient une place centrale dans le projet municipal de la Ville de Saint-Denis.

Le concept de comité d'action citoyenne promeut un modèle politique dans lequel les citoyens font émerger et mettent en oeuvre des projets avec le soutien de la ville. Ce dispositif innovant vise à rendre le citoyen responsable de son écosystème en lui offrant la possibilité d'agir pour lui-même et pour son quartier.

En 2022, la Ville de Saint-Denis va poursuivre l'expérimentation avec la mise en place de 16 CAC supplémentaires, convaincue qu'ils sont un levier primordial d'action pour les Dionysiens. Ils s'installeront dans les quartiers suivants : ● Moufia – Primaire Églantines ● Moufia – Élémentaire Alain Loraine – Maternelle Tulipiers ● Moufia – Primaire Baie Rose ● Bois de Nèfles – Primaire Piton Bois de Nèfles ● Bois de Nèfles – Maternelle et Élémentaire Bois de Nèfles ● Bois de Nèfles – Maternelle et Élémentaire Bringelier ● Sainte Clotilde - Élémentaire Lilas Bois noir, Maternelle Claude Debussy, Maternelle Jacaranda ● Sainte Clotilde – Maternelle et Élémentaire Tamarin ● Marcadet – Maternelle Vauban, Élémentaire et Maternelle Champ Fleuri ● Le Chaudron – Maternelle et Élémentaire Badamier ● Le Chaudron – Maternelle et Élémentaire Damase Legros ● Le Chaudron – Maternelle et Élémentaire Herbinière Lebert ● Montgaillard – Maternelle Françoise Mollard et Élémentaire Azéma A ● Montgaillard – Maternelle Bouvet Élémentaire Bouvet ● Bas de la Rivière – Maternelle Ylang Ylang Élémentaire Jules Reydellet A ● Petite Ile – Maternelle Petite Ile

Avec la mise en œuvre de 16 nouveaux Comités d'Action Citoyenne (CAC) en plus des 14 déjà existants, en 2022, la municipalité élargit la participation citoyenne et implique davantage les Dionysiens dans l'amélioration de leur cadre de vie. À terme, les CAC ont pour but d'être créés sur 44 micro-quartiers de la Ville, à l'échelle des bassins de vie, autour des groupes scolaires.

L'intérêt de ces Comités réside dans leur nature comme dans leurs objectifs :

- ils sont issus d'une véritable initiative citoyenne à laquelle la Ville apporte des outils (animations, connaissances des services,...) et un soutien pour lever les éventuels obstacles aux projets,
- ils font émerger et mettent en œuvre les projets des habitants, de manière opérationnelle, avec la facilitation des services de la Ville si nécessaire,
- ils permettent aux habitants d'être acteurs de leur quotidien et de leur cadre de vie en apportant leur connaissance vécue du fonctionnement de chaque quartier, en débattant des solutions possibles pour améliorer la gestion par la Ville et ses partenaires de l'espace public.

Une première rencontre inter CAC a eu lieu en septembre pour que chacun puisse échanger sur son expérience.



## # Le budget participatif

Pour la deuxième année consécutive, la ville a lancé son budget participatif. Les citoyens ont été invités à proposer leurs idées pour faire évoluer leurs quartiers et leur ville de manière générale

Contrairement à la première édition, le projet s'est étendu sur 8 mois, d'avril à novembre. En 2021, 289 projets avaient été proposés, 490 Dionysiens avaient voté et 23 lauréats ont été retenus.

En 2022, 143 projets plus aboutis ont été proposés par les dionysiens, des projets venant de tous les quartiers ayant pour thèmes récurrents les mobilités douces, le sport, l'environnement, le familial ou encore les solidarités.

Plus de 50 temps d'échange ont été organisés avec les dionysiens pour les accompagner dans leurs idées et projets.

Les projets des lauréats sélectionnés en 2022 seront ensuite validés en conseil municipal. Pour rappel, en 2022 encore, la ville a accordé un budget de 1,5 million d'euros à cette opération. 10 millions d'euros au terme du mandat !

## Soutenir les associations

L'engagement citoyen est au cœur du projet de transformation porté par la Ville de Saint-Denis. La valorisation du bénévolat et des actions mises en œuvre par les associations dionysiennes font parties des points essentiels pour la vie de la Cité.

La diversité et la richesse du tissu associatif dionysien jouent un rôle moteur qui participent pleinement au bien vivre ensemble dans les quartiers et dans la ville.

Les associations dionysiennes par la richesse et la diversité de leurs projets participent au rayonnement de la Ville de Saint-Denis, à son dynamisme attractif et solidaire. Une réussite due au savoir-faire des bénévoles associatifs, acteurs engagés qui permettent aux dionysiens de s'épanouir, de s'instruire, de se divertir et de se construire un « mieux vivre ensemble ».

Ainsi, l'éducation populaire, la santé, la préservation de l'environnement, le développement éducatif et culturel, la promotion du sport ou encore l'économie sont des piliers qui concernent chaque citoyen dionysien.

En 2022, la Ville a accompagné près de 493 associations réparties dans 15 thématiques pour un montant de 31 millions dont en moyenne 40 associations nouvelles chaque année et plus de 1000 projets.

Ce soutien volontariste passe aussi par la mise à disposition de près de 200 locaux associatifs.



# 7

## Saint-Denis, pour l'épanouissement et le bien-être de tous



Les ODD prioritairement concernés :



**Parmi les objectifs principaux de la ville de Saint-Denis, il y a l'épanouissement de tous les dionysiens, condition essentielle au développement durable. Cela passe par une offre culturelle et sportive diversifiée, ou encore par le soutien à toutes les générations. Ces axes ont un point commun : offrir à tous une belle qualité de vie, au sein d'une ville agréable et accueillante, adaptée à tous.**

## Un soutien aux dionysiens de tous âges

### ► Saint-Denis s'engage pour sa jeunesse

Saint-Denis œuvre pour la réussite de la jeunesse dionysienne, en assurant aux élèves de bonnes conditions de travail, en soutenant les jeunes en difficultés et en les accompagnant de leur entrée dans le monde scolaire jusqu'à l'insertion professionnelle.

### # Le plan ambition jeunesse

Avec 45% de sa population qui a moins de 30 ans, Saint-Denis est une ville jeune. La ville franchit une nouvelle étape en impliquant directement les jeunes dans une démarche d'hyper proximité avec le plan ambition jeunesse. Ce plan est élaboré dans une démarche partenariale impliquant les acteurs de la jeunesse. En tout, ce sont 70 partenaires qui interviennent aux côtés de la ville.

Budget 2022 : 1.5M€

Actions : Pass BAFA, Pass Permis Citoyen, Bourses de voyages Jeunes, Gratuité des transports en commun pour les 6-22 ans, Engagements de volontaires au service civique.



### # La mobilité de la jeunesse

La mobilité est l'un des cinq piliers du Plan Ambition Jeunesse de Saint-Denis, une passerelle vers la vie active, l'engagement citoyen ou encore l'accès aux droits et au bonheur. La Ville s'investit donc en faveur de la mobilité avec l'ambition forte de permettre aux jeunes de s'épanouir et de s'enrichir pour saisir de nouvelles opportunités : emploi, formation, ou encore accéder aux

sites sportifs ou culturels. Depuis 2015, la Ville a mis en place le dispositif innovant et solidaire Saint-Denis Bus Gratuit.

A ce jour, 83 000 demandes d'abonnement ont déjà été traitées dans ce cadre, dont bénéficient 16 500 jeunes Dionysiennes et Dionysiens âgés de 6 à 20 ans. 5 810 000 M€ ont déjà été investis en faveur de leur autonomie et de leur mobilité personnelle et collective. Un investissement d'autant plus durable et essentiel aux yeux de la collectivité qu'il permet de décroisser les quartiers, contribuant ainsi à une citoyenneté dionysienne active.

Aujourd'hui, la Ville de Saint-Denis renforce son engagement en faveur de la mobilité des jeunes. Depuis le 1er mars 2022, 2 600 Dionysiennes et Dionysiens de 21 et 22 ans peuvent également profiter de la gratuité des bus – et du téléphérique –, grâce au partenariat conclu entre la Ville et le réseau de transports Citalis, pour un investissement supplémentaire de 1 325 000 €/an.

### # Le projet « École du Bonheur »

L'ambition de la Ville pour la Jeunesse a pris une nouvelle dimension avec le lancement du projet «École du bonheur». Un projet innovant plaçant le bien-être de l'enfant au cœur des projets éducatifs afin de l'accompagner dans son développement personnel et vers une citoyenneté accomplie. Centré sur l'école primaire, ce projet éducatif porté par un comité de pilotage composé d'un large panel d'acteurs de l'éducation (allant des professionnels de l'Éducation Nationale aux associations de défense de l'enfance en passant par les professionnels de santé) a un objectif phare : le bonheur des enfants dionysiens.



### # Centres aérés et vacances en pied d'immeuble

Du 3 au 20 janvier 2022 et du 18 juillet au 4 août 2022 à l'occasion des vacances, la ville a déployé plusieurs actions en faveur des enfants et des

adolescents. Plus de 2 500 jeunes ont pu bénéficier d'activités à proximité de chez eux : actions dans les centres aérés avec l'accueil collectif de mineurs et vacances en pied d'immeuble (VEPI).

Au programme : pratiques éducatives, contes, ateliers vélo, percussions, éveil musical, découverte ludique, sport, sorties.

300 enfants de plus qu'en 2020-2021 ont pu bénéficier du dispositif VEPI. 504 enfants âgés de 6 à 11 ans en ont bénéficié en août 2022. Ce dispositif qui amène les activités au plus près des enfants qui n'y ont pas accès existe depuis 2020. Dans une démarche d'égalité en partenariat avec le CCAS et l'éducation nationale, des indicateurs ont été créés afin de détecter les élèves les plus en difficulté. L'idée est promouvoir la réussite scolaire par le biais de « vacances apprenantes ». En parallèle des actions santé ont été menées : sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire, sensibilisation aux violences faites aux enfants pour permettre aux enfants d'adopter les bons comportements en cas de présence d'abus physiques ou psychologiques.

## # Amélioration des conditions d'apprentissage

Le confort, la sécurité et les conditions d'accueil des enfants à l'école font partie des priorités de l'Ecole du Bonheur. Pendant la période des vacances scolaires, la Ville de Saint-Denis profite de cette occasion afin de réaliser divers travaux, notamment la rénovation des blocs sanitaires dans les écoles afin d'accueillir dans de bonnes conditions les marmailles Dionysiens.

Cette année, pas moins de 1 588 501€ ont été alloués dans divers projets concernant la rénovation des écoles. Saint-Denis, Ville amie des enfants, continue son engagement dans la réussite scolaire et personnelle des enfants dionysiens au sein des écoles publiques de la ville.

## # Bourses de voyage jeunes

Depuis 2015, la Ville de Saint-Denis accompagne les jeunes Dionysiens dans la réalisation de leurs projets de mobilité, qu'ils soient culturels, sportifs, linguistiques, pédagogiques ou encore économiques, avec un système d'aides nommé « bourses de voyages ». Par ce biais, la ville soutient les jeunes dans leur épanouissement sur le monde. La Bourse de voyage est une aide individuelle pour les jeunes de moins de 30 ans, d'un montant de 300 à 500 euros maximum, visant à encourager des projets élaborés collectivement ou à fort intérêt général.

En 2022, 58 jeunes ont pu bénéficier de la bourse de voyages.



### ► **Saint-Denis s'engage pour ses seniors**

Plus de 10% des séniors vivent en-dessous d'un revenu moyen de 800 euros par mois. C'est pourquoi, Saint-Denis, ville d'hyper-proximité, poursuit son travail pour le bien-être des séniors au quotidien et pour leur offrir un environnement favorable pour bien vieillir, que ce soit en termes d'habitat, de mobilité, de culture, de loisirs... Une nouvelle résidence sénior va notamment bientôt voir le jour au Ruisseau.

### # **Saint-Denis en route vers le label " Ville Amie Des Aînés "**

Dans le cadre de la semaine de la fraternité, la Ville de Saint-Denis a présenté sa démarche « Ville Amie Des Aînés ».



Le réseau francophone des **Villes Amies des Aînés** est une association affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé. Le réseau des Villes Amies des Aînés (ou VAA) a pour but de lutter contre l'âgeisme ainsi que de garder les personnes âgées impliquées dans le monde actif et la société. En France, pour souligner les actions mises en place par les villes et communes dans l'intégration

quotidienne de nos aînés, le réseau a décidé d'instaurer depuis 2021 un label attitré.

Ce label se justifie aussi par des actions concrètes : outre le fait de valoriser un territoire pour son engagement envers les séniors, les membres de l'association aident les acteurs locaux présents au sein des communes labellisées dans le but d'épauler leurs actions qui servent la dynamique d'aide aux plus âgés. Promouvoir les politiques et initiatives locales en faveur des retraités, développer la qualité de vie des séniors, aide à la rénovation d'établissements spécialisés etc. Le label Ami des Aînés représente une aide conséquente et quotidienne pour les communes qui s'efforce de prendre en compte les personnes plus âgées qui résident sur le territoire.

## # Le Plan Séniors en action



Le Plan Séniors en Action 2022 propose 26 activités. Ce dispositif qui s'adresse aux plus 55 ans a pour but de lutter contre la sédentarisation, de favoriser le bien vieillir en bonne santé, mais aussi de créer du lien social afin de lutter contre l'isolement. Les clubs séniors présents sur tout le territoire dionysien contribuent également à atteindre ces objectifs. La ville accompagne 44 clubs de 3<sup>ème</sup> âge par l'attribution de subventions et de mises à dispositions de locaux.

La ville de Saint-Denis a cette année encore participé à la semaine bleue qui s'est conclue par la traditionnelle marche bleue, où plus de 1700 séniors étaient mis en avant. La ville de Saint-Denis, en cours de labellisation VADA Ville Amie Des Aînés, a à cœur d'accompagner chaque gramoune afin qu'il continue d'avoir pleinement sa place dans la société. Cette marche bleue a été une occasion supplémentaire de montrer tout le soutien de la ville à ses séniors et de les aider à mieux appréhender la question du vieillissement.

## Le bien-être par la promotion du sport et de la santé

Selon l'ONU, permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge sont des conditions essentielles au développement durable. Saint-Denis s'inscrit dans cette optique en encourageant la pratique du sport pour tous et en œuvrant pour la sensibilisation aux enjeux de santé :

### # Saint-Denis labellisée Ville active et sportive

Saint-Denis a rejoint en 2022 les 534 autres villes labellisées et se classe désormais au niveau 3 sur 4 du label Ville active et sportive. Le label est accordé pour les 3 années à venir. Ce classement est dû notamment au parc d'équipements sportifs mis à disposition, aussi bien pour le haut niveau que les activités de quartiers. Saint-Denis se démarque également en offrant, en plus des activités physiques innovantes et diversifiées, des actions de citoyenneté. Que ce soit pour la pratique sportive de haut niveau, de quartier, pour les seniors ou encore pour les personnes porteuses de handicap, la ville de Saint-Denis comptabilise au total 200 associations, 70 000 pratiquants, 28 000 licenciés et 96 pratiques différentes et des subventions aux associations de 1,7 million d'euros par an.



### # Lancement du dispositif « Haut'mnisport »

Le sport, c'est la santé et tout le monde a le droit d'y accéder ! La ville a lancé un nouveau dispositif à l'intention des marmailles des hauts et des écarts du chef-lieu. Baptisé Haut'mnisport, celui-ci propose chaque mercredi dans chacun des 4 grands secteurs des hauts dyonisiens des activités sportives à un public qui dans sa majorité s'en trouvait écarté. La politique de la ville est celle du sport pour tous ! Le dispositif vise essentiellement un public de jeunes de 6 à 11 ans.



## # Randos vélo en famille

La ville a proposé toute l'année 2022 de randonnées vélos en famille : les 27 février, 3 avril, 15 mai, 25 septembre, notamment.

Objectif double : sensibiliser la population à l'usage du vélo, mode de transport actif et écologique et faire du sport !





## # Fanm i boug dan kartié

Depuis plusieurs années, l'ouverture de l'accès au sport oriente les dispositifs développés par la ville de Saint-Denis. Avec « Fanm i boug dan kartié », la Ville accompagne de plus en plus de femme vers l'épanouissement en leur proposant des activités sportives et culturelles. Ainsi, chaque semaine, de nombreuses habitantes du territoire dionysien, pratiquent pendant deux heures, des activités diverses : Yoga, Tir à l'arc, Aquagym ... et cela pour un tarif unique annuel de 10 €.

Ayant reçu le label « Ville active et sportive », Saint-Denis perpétue sa démarche de politiques volontaristes afin de promouvoir l'activité physique, sportive et ludique, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre.

## # Label « Sport Santé »

Ville Ambitieuse, Saint-Denis poursuit sa volonté de développer la pratique sportive, avec une perspective forte sur la santé.

De nombreux dispositifs sont créés en ce sens, notamment grâce au label «Sport-Santé», obtenu en 2021 mais aussi grâce à la mise en place de la Maison Sport Santé, créée en 2022.

Cette Maison Sport-Santé a pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, et quel que soit leur âge.

Pour pouvoir répondre à ces nouveaux besoins, la Ville forme ses éducateurs sportifs aux gestes de premiers secours dans le cadre de la première formation régionale « Sport Santé Bien-Être ». Cette formation de 38 heures permet à ces derniers d'avoir les bons réflexes en cas d'incident, de malaise pendant les activités proposées aux dionysiens.

## # De nouveaux équipements sportifs

Le 7 mai, Saint-Denis a inauguré la nouvelle aire d'agrès de fitness du Jardin des Pierres de Primat, ainsi que le nouveau parcours sportif du Chaudron. Deux nouvelles installations qui s'inscrivent dans la politique de sport pour tous menée par la Ville, et qui contribueront à la fois à la cohésion sociale et à la santé des dionysiens.

Le projet a germé du Comité d'Action Citoyenne de Primat. Les membres du CAC, notamment les femmes, souhaitent pouvoir bénéficier d'un espace permettant de pratiquer une activité sportive dans un lieu facilement accessible et visible, afin de renforcer leur sécurité.



### ► **La santé publique au cœur des préoccupations**

Tout au long de l'année 2022, la ville a participé ou animé des actions en faveur de différentes causes de santé publique, parmi lesquelles :

#### # **Lutte contre le syndrome d'alcoolisation fœtale**

Ville fraternelle, Saint-Denis a signé le 8 août 2022 une charte avec l'association SAF France pour mieux lutter contre l'alcoolisation fœtale et ses dommages irréversibles. « Charte sur la prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale » (ETCAF). Cette charte constitue un appel à des mesures urgentes pour prévenir l'ETCAF. La ville a par ailleurs été choisie pour accueillir la première des 11 étapes du Tour de France SAFTHON de l'égalité des chances. Elle a donné le coup d'envoi des actions avec 2 journées de sensibilisation sur le SAF, les 5 et 6 septembre 2022, dans les écoles dionysiennes. Un travail qui entre dans le cadre du projet municipal Ecole du Bonheur : prévenir le SAF c'est investir dans les générations futures et respecter le droit des enfants à l'égalité des chances.

Le syndrome d'alcoolisation fœtale est un problème de santé publique. À la Réunion, cela représente une naissance tous les 2 jours. « Selon les données du registre des malformations congénitales de La Réunion, entre 4 à 11 enfants naissent chaque année en étant porteurs du syndrome d'alcoolisation fœtale. Par ailleurs, on estime à 140 le nombre annuel d'enfants porteurs de troubles causés par l'alcoolisation fœtale à La Réunion ».

#### # **Village autour de la santé sexuelle**

Le 1er juin 2022, la ville de Saint-Denis a organisé en partenariat avec le centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic un village santé autour de la vie sexuelle sur la place Paul Vergès. Cette action avait pour objectif de sensibiliser au dépistage et à la nécessité de lutter contre le VIH notamment.

## # Lutte contre les addictologies

En partenariat avec le CHU, la Préfecture et plusieurs associations, La ville a mis en place une campagne de prévention contre le tabac chimique. Le but est d'informer les jeunes Dionysiens et plus largement les Réunionnais, des dangers de cette drogue silencieuse et difficilement détectable car sans odeur. Cette drogue peut entraîner de nombreux problèmes de santé, aussi bien cardiaques, pulmonaires, neurologiques ou encore psychologiques. Des décès ont même d'ores et déjà été enregistrés à travers le monde. Ces chiffres et ces problèmes de santé ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Cette campagne de prévention a duré 1 mois sur près de 1200 sites appartenant à la mairie, une quarantaine de bus de Sodiparc ainsi que sur les réseaux sociaux.

## # Lutte contre le cancer du sein

Comme chaque année la ville de Saint-Denis montre son engagement et son soutien dans la lutte contre le cancer du sein, mais aussi toutes les autres maladies.



## # Lutte contre l'endométrirose

La ville a lancé le 21 mars 2022 d'un projet artistique en partenariat avec deux associations afin de lutter contre l'endométrirose et sensibiliser la population à cette maladie. Une cinquantaine de femmes ont ainsi accepté de raconter une partie de leur quotidien et d'être mises en lumière par la photographe Anne-Sophie Bender. Une conférence a également été organisée avec le docteur Eggermont,

Bien que l'on en parle davantage depuis quelques années, l'endométrirose reste encore une maladie assez méconnue. Or, 10 à 11% des femmes en âge de procréer sont touchées. Le territoire réunionnais est particulièrement touché, avec 1 femme sur 10 concernée et plus de 1% d'entre elles se faisant opérer chaque année, La Réunion fait partie des deux régions les plus touchées de France ». Ces événements ont donc pour Objectif : la sensibilisation et la prévention. En effet, si la maladie est détectée tôt, des solutions ou traitements peuvent être mis en place.

## Un accès à la culture pour tous

---

### # Les nuits de la lecture

Les 21 et 22 janvier 2022 ont eu lieu pour la 6ème fois à Saint-Denis, Les Nuits de la Lecture. Différentes activités ont été proposées aux petits comme aux grands.